



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 5 novembre 2015 à 20 heures 30
Salle des Actes

Ordre du jour :

➤ **COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

1. AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire vous fait part de ce projet au niveau du département (courrier et projet en annexe 1). Il expose ensuite plus particulièrement les points concernant le territoire : le projet de fusion émis par le Préfet entre la communauté de Communes Seuil-Charente Périgord et la communauté de communes Bandiat-Tardoire.

La réunion commencera donc par l'intervention de M. Jean-Marc BROUILLET, Président de la communauté de communes Bandiat-Tardoire et de M. Olivier PUCEK, 1^{er} vice-président en charge des finances : ils présenteront à l'Assemblée leur territoire et leur collectivité.

➤ **URBANISME :**

2. MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES REVISIONS ET MODIFICATIONS DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes (CDC) a pris la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en début d'année 2015. De ce fait, les deux révisions allégées et les deux modifications simplifiées en cours vont être poursuivies par la CDC. Lors d'un dernier conseil municipal, la commune a autorisé la CDC à continuer ces procédures. Aujourd'hui, il s'agit de signer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour que la CDC reprenne le contrat.

➤ **GESTION DU PERSONNEL :**

3. PROLONGATION DE CONTRAT DE TRAVAIL

Monsieur le Maire expose que le contrat aidé d'un employé arrive à terme ; il demande à l'Assemblée de le renouveler.

➤ **FINANCES :**

4. DECISION MODIFICATIVE N°2 SUR LE BUDGET COMMUNAL

5. DECISION MODIFICATIVE N°2 SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Il s'agit de transférer la participation financière du budget assainissement au budget communal pour les travaux d'eaux usées de la rue d'Angoulême.

Questions diverses